

Second concours de l'ENS de Lyon - Session 2017

Rapport sur l'épreuve orale de chimie

Membre du jury : Laure-Lise Chapellet

Contenu de l'épreuve orale

L'épreuve orale de chimie (coefficient 5 ou 4 en majeure/mineure) se déroule au tableau, en présence d'un examinateur, sur une durée de 45 minutes et sans préparation préalable. Les différentes parties des programmes communiqués par les établissements des candidats sont abordées. L'entretien consiste en des questions ouvertes amenant les candidats à restituer des parties de cours, puis à travers des exercices permettant d'approfondir certaines notions. L'examineur interagit continuellement avec le candidat pour le guider dans sa réflexion.

Epreuves 2017

Cette année six candidats ont passé l'épreuve de chimie comme matière mineure. Les notes se sont étalées entre 8 et 15 avec une moyenne à 10,67 et un écart type de 2,73. Les candidats qui se sont présentés se destinaient tous aux Sciences de la Vie et de la Terre. Les connaissances d'atomistique et de structure des molécules étaient globalement bien maîtrisées mais les notions de chimie des solutions (calculs de pH, oxydo-réduction) ont bien souvent fait la différence entre les candidats. Peu de candidats avaient de la chimie organique à leur programme et le niveau était assez hétérogène sur les réactions de base.

Remarques générales

La chimie ayant uniquement été présentée comme matière mineure, les programmes n'étaient pas très étendus et une bonne connaissance du cours était d'autant plus cruciale. Il est également important de souligner qu'une attitude volontaire et une envie de démontrer ses connaissances en engageant une discussion avec l'examineur a été appréciée chez certains candidats. A l'inverse, une attitude dénotant d'un manque d'implication voir de défaitisme n'a fait qu'appauvrir les échanges et limité grandement l'étendue du programme balayé au cours de l'entretien.